



Parc éolien en mer de Courseulles : derrière l'autosatisfaction d'EDF, un fiasco industriel et financier hors norme

Alors que la presse régionale se fait l'écho d'un chantier qui « progresse », l'analyse des faits du projet éolien en mer des Plages du Débarquement dessine un tout autre tableau : celui d'un projet technologiquement obsolète, au coût abyssal pour le contribuable, et dont la maîtrise technique semble avoir quitté le navire avec le départ des partenaires historiques.

La communication est un art, mais qui a ses limites. Dans son [édition du 5 mars 2026, Ouest-France](#) présente un chantier qui progresse, sans aucune ombre au tableau. Mais la vitesse de l'escargot a de quoi interroger. Retour sur quelques vérités omises dans l'exercice d'autosatisfaction de la direction d'EDF à propos de ce chantier mal pensé, mal conçu et mal exécuté.

Une « foreuse innovante » ou un aveu d'impuissance ?

Les opérations de forage et de pose des fondations sont la première étape visible d'un chantier éolien en mer, et durent **en général un peu moins d'une semaine par éolienne** (par exemple, 80 fondations posées en 12 mois au large de Saint-Nazaire, 61 fondations installées au large de Yeu-Noirmoutier en 10 mois). Mais sans doute, EDF fait volontairement durer les plaisirs, puisqu'une **première campagne de 10 mois** (mai 2024 à mars 2025) a laborieusement permis la réalisation des **quatre premiers forages** puis la pose dans ces puits des quatre premières fondations, bien visibles au large grâce à la partie émergée des pièces de transition, jaune vif, dans lesquelles viendront se fixer les éoliennes.

Médaille d'or de la lenteur donc pour cette première campagne, mais EDF affichait un très bel optimisme déjà l'an dernier, en disant qu'après une période de réglage, la foreuse étaient bien au point désormais.

La seconde campagne a démarré en août 2025 avec le Bold Tern bien visible au large **depuis 7 mois. Seulement 15 nouveaux forages ont pu être réalisés** depuis, et **sept fondations achevées** par le Saipem 7000 arrivé mi décembre 2025 pour rattraper une partie du temps perdu. Bref, **à deux bateaux, ce chantier avance trois fois moins vite qu'ailleurs**, mais tout va bien. A ce rythme, les 45 fondations restantes seront finalisées en 2028 à condition que les deux bateaux restent en permanence sur zone, ce qui n'est pas gagné non plus.

Mais alors, **d'où vient le problème ?** Dans sa communication, EDF justifie les années de retard par "**la mise au point d'un outil de forage innovant, spécifiquement conçu pour ce projet**". On croit rêver ! Après avoir fanfaronné sur son expertise de l'éolien en mer, EDF a quand même jugé bon de créer une nouvelle foreuse, découvrant peut-être que les sous-sols marins ne sont pas les mêmes partout. Quel résultat ! **Manifestement, la foreuse est foireuse, mais il suffit de dire le mot magique "innovation" pour que tout le monde fasse l'autruche.** Innovons, innovons, ça ne marche pas du tout mais ce chantier est un tel jackpot pour EDF qu'il faut continuer à faire semblant.

Le départ d'Orsted : la perte du savoir-faire

On se souvient maintenant que **l'expertise des forages et des fondations** était initialement portée par le **géant danois Orsted** (ex-Dong Energy), leader mondial de l'éolien en mer, avec qui EDF avait fait alliance en 2011 pour gagner cet appel d'offres de Courseulles. Et puis patatra, **Orsted est parti du consortium en 2016**, prenant un beau chèque au passage, **vendant sa place au canadien Enbridge, spécialiste des oléoducs** voulant se diversifier dans l'éolien en France, vu le **pognon de dingue** que l'Etat y met pour **développer une filière française qui n'existe finalement pas.**

Ah la connaissance des sous-sols marins ! On avait oublié que c'était important ...

Finalement, creuser un tube de 50 cm de diamètre pour remonter du pétrole, c'est pas pareil qu'une **fondation de 9 mètres de diamètre disposant d'une résistance aux charges dynamiques particulièrement élevée** ("levier inversé")... Faute d'expert industriel embarqué dans cette aventure, on ne voit pas bien comment les problèmes vont se résoudre, puisque **le sous-sol argilo-calcaire ne va pas changer dans les prochains mois**, ni devenir subitement stable par l'effet répété du mot "innovation"...

L'absurdité énergétique : produire à perte pour exporter

L'argument climatique commence à se fissurer puisque les chiffres parlent d'eux-mêmes : **la production électrique française est largement excédentaire** (87,3 TWh d'excédent en 2024) soit **60 fois plus que la production attendue de Courseulles-sur-mer** (1,5 TWh par an). **Que devient alors cette électricité subventionnée à prix d'or (176,7 €/MWh) grâce aux impôts** des contribuables français ?

Elle est revendue pardi ! A l'étranger ! **Enfin on exporte !!** La revente sur le marché européen se fait **à un prix moyen de 56 €/MWh**. Bon OK, c'est à perte, mais on exporte. Au final, **ça coûte au contribuable 3 milliards d'Euros sur 20 ans**, c'est bien. Avec ça, on crée quand même des emplois en France il paraît. Environ 1000. Ou 100, on ne sait pas bien. Et on ne sait pas combien de temps. Ca nous fait une **subvention publique de 3 millions d'Euros par emploi créé, c'est absurde ou pas ?** Innovons, innovons. Plus c'est gros plus ça passe.

Et le pompon : faire un projet technologiquement dépassé dès le jour du lancement

Comme le français Alstom a abandonné la filière éolienne, ce sont finalement des **turbines allemandes qui sont choisies** pour équiper les 64 éoliennes à venir. **Siemens** peut être content, on lui prend ses **vieilles turbines de 7 MW désormais invendables** car complètement dépassées. On aurait bien aimé être à **l'état de l'art, actuellement de 21 MW**, mais non, on préfère innover avec des vieux modèles.

Domage, on aurait pu **passer à 21 éoliennes seulement au lieu de 64** pour la même production électrique, avec une emprise maritime trois fois plus faible. Au lieu d'innover, on préfère faire un **musée des technologies obsolètes**.

Bref, loin de l'image d'un chantier exemplaire, ce projet éolien ressemble à une **fuite en avant** industrielle où l'on préfère persister dans l'erreur technologique pour sécuriser des **subventions publiques hors-sol**, au mépris de la cohérence énergétique et du respect des sites historiques.

Mais bon, on ne baisse pas les bras, les pouvoirs publics vont bien finir par se réveiller...

NOTRE COMBAT :

Libre Horizon s'oppose à une implantation d'éoliennes en mer à 10 km des Plages du Débarquement, alors qu'il existe une alternative réelle dans la zone Centre Manche 1 et 2 ("zone de Barfleur") à 35 km des côtes où le même opérateur EDF a obtenu en 2023 d'y installer un nouveau parc d'une puissance deux fois supérieure (1 GW) à celles de Courseulles et sans subvention publique au lieu des 3 milliards d'Euros d'aide d'Etat pour le projet de Courseulles.

Notre demande est de remplacer le projet de Courseulles par un extension de Centre Manche 1, permettant de préserver les Plages du Débarquement et de diviser par 3 le nombre d'éoliennes et donc l'emprise en mer, les travaux, et les effets sur les espèces protégées.

Libre Horizon

Eloignons plus aux larges les éoliennes des Plages du Débarquement !

www.libre-horizon.com

- Elsa Joly (Présidente) : 06 84 52 72 77
- Amaury de Lencquesaing (Vice-Président & Conseil municipal de Crépon) : 06 03 13 76 09
- Secrétariat, contact presse : 06 12 23 42 63